

REPUBLIQUE FRANCAISE

MATRIE D'AUJOLS

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUJOLS SEANCE ORDINAIRE DU LUNDI 18 MARS 2024

PROCES-VERBAL

Etaient présents : Geneviève DEJEAN, Christiane FOURES, Pierre MORICE, Caroline TREMESAYGUES, Françoise BOURSEUL LAVILLE, Sébastien JACQUES, Vincent GANGLOFF.

Absents excusés : Frédéric BARBILLON (pouvoir à Vincent GANGLOFF), Mireille PFENDT (pouvoir à Geneviève

DEJEAN), Damien NASTORG.

Absent : néant

Secrétaire de séance	Début de la réunion	Fin de la réunion
Vincent GANGLOFF	18h30	20h30

Après avoir constaté que le quorum est atteint, Madame le Maire ouvre la séance.

Ordre du jour :

1/ Approbation du procès-verbal de la séance du 20 février 2024

2/ Zones d'accélération : information et identification de zones potentielles

3/ TRAVAUX MAIRIE : point sur l'avancement des travaux

4/ BUDGET : examen de divers devis

5/ QUESTIONS DIVERSES

Information sur les décisions prises par le Maire depuis la dernière séance

1/ Approbation du procès-verbal de la séance du 20 février 2024

Le procès-verbal de la séance du 20 février 2024 est adopté à l'unanimité, et sans observations, par l'ensemble des conseillers présents.

2 : Information sur les zones d'accélération de la production des énergies renouvelables et identification de zones potentielles

Les ZAER sont des zones qui seront affectées prioritairement à la production d'énergies renouvelables. A la demande de l'Etat, chaque commune est chargée d'identifier une ou plusieurs zones sur son territoire.

Madame le Maire indique qu'une zone avait été identifiée par une société privée en 2019. Il s'agit de la parcelle cadastrée section B n° 992, d'une superficie de 12 ha environ, dont la commune est propriétaire et qui est une friche inculte visible que d'avion. Cette parcelle pourrait potentiellement accueillir des panneaux photovoltaïques.

L'objectif de production d'énergies renouvelables a été défini dans le cadre d'un projet de PCAET (Plan Climat-Air-Energie Territorial) porté par la Communauté de Communes.

L'idée de créer une association foncière pastorale est évoquée.

TRAVAUX MAIRIE: Point sur les travaux du marché de la mairie

Les travaux nécessaires pour le déplacement des compteurs ont débuté le 18 mars et une coupure de courant est prévue pour le 3 avril afin de procéder aux différents raccordements aux nouveaux compteurs.

Une réunion de chantier avec l'architecte et l'entreprise BANIDE a eu lieu pour définir l'implantation et le dessin du futur mur extérieur qui sera situé le long de la route, comprenant l'intégration des nouveaux compteurs et de la boite aux lettres de la mairie.

PRÉPARATION BUDGET : Examen de devis divers

Madame le Maire fait part aux élus des données de l'état 1259 communiqué par les services fiscaux, état qui indique les montants des bases qui vont servir de calcul pour fixer les taux des taxes locales. Elle fait remarquer que l'Etat a augmenté les bases fiscales de 3,9 % pour 2024. Après débat, il est décidé de proposer une hausse des taxes de 1 % lors de la séance de vote du budget qui aura lieu en avril.

Madame le Maire communique divers devis qui devront ou non être validés lors du vote du budget selon la trésorerie dont la commune pourra disposer :

- Réfection de la toiture de l'ancienne mairie : un devis de l'entreprise Ringoot d'un montant de 10 096 euros.
- Réfection du bolet de la salle des fêtes : devis de l'entreprise Conduché de 6 995,20 €
- Remplacement de 6 fenêtres à l'école : devis de l'entreprise SOP de 12 980 € TTC en bois ou 10 017 € TTC en alu.

Le Maire

Geneviève DEJEAN

Le secrétaire de séance

Vincent GANGLOFF